



Reims, le 7 septembre 2017

à Monsieur Denis CONUS,
Préfet de la Marne
1 rue de Jessaint
51036 CHALONS en CHAMPAGNE

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous interpeler au titre de l'UNSA Education Marne et du Syndicat des Enseignants UNSA (SE-UNSA) à propos de la suppression des contrats aidés dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap et à l'aide administrative à la direction d'école. Nous venons d'apprendre l'impact des décisions ministérielles sur les contingents de contrats aidés dans l'Education Nationale marnaise.

Les suppressions de ces contrats aidés sont une mauvaise nouvelle pour l'Ecole et un coup dur porté aux personnes qui se trouvent privées d'emploi.

Nous avons bien noté l'augmentation du nombre d'emplois d'AESH (contrats de droit public), mais nous estimons qu'elle ne permettra ni de couvrir les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap ni de maintenir dans l'emploi la totalité des personnes concernées par les réductions de contrats. Nous sommes très attachés à l'ambition de l'Ecole Inclusive. Pour se réaliser, celle-ci a besoin notamment de moyens d'accompagnement.

S'agissant de l'aide administrative aux directeurs d'école, nous dénonçons sa disparition. Cette aide a été mise en place il y a plus de dix ans pour répondre aux besoins exprimés par les directeurs depuis très longtemps. Depuis, elle n'a cessé de diminuer alors que les tâches administratives, elles, n'ont cessé de se multiplier. Les écoles, et les directeurs en particulier, ne peuvent accepter que les dernières mesures de l'été signent sa fin, alors qu'il faut au contraire pérenniser ces missions.

Enfin, nous regrettons la brutalité de la décision qui, en cette période de rentrée, prive nationalement d'emploi des milliers de personnes engagées dans la vie des écoles et des établissements. Localement, déjà une centaine de salariés sont impactés.

Par la mission qui leur est confiée, ces salariés concourent au bon climat scolaire, au lien avec les familles, et permettent aux enseignants, aux directeurs de mieux se consacrer au cœur de leurs propres missions. La disparition de ces emplois, appauvrit l'équipe éducative dans les établissements : c'est encore un adulte de moins au service des élèves et de leur réussite scolaire.

De plus, nous sommes fortement inquiets de la disparition de ces emplois dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, en particulier lorsqu'ils permettent aux associations d'assurer des missions de service public, comme les accueils collectifs de mineurs, le périscolaire et l'encadrement de nombreux jeunes dans des structures culturelles et sportives.

Monsieur le Président de la République et son gouvernement ont-ils bien mesuré les effets de cette mesure ? Le discours présidentiel centré sur le rassemblement et la réconciliation de toutes les composantes de notre société nous paraît en décalage avec cette prise de décision et leurs conséquences sur le lien social, et la prise en compte des citoyens parmi les plus précaires.

Monsieur le Préfet, nous savons que vous serez attentifs à notre démarche et restons à votre disposition pour recueillir toutes les informations que vous pourriez nous transmettre, et échanger sur les situations locales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de la Marne, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Aline GEERAERTS,
Secrétaire départementale UNSA Education,
Secrétaire départementale SE-UNSA.

Contact : 06 14 25 31 19

51@se-uns.org

SE-UNSA / UNSA Education Section de la Marne

Maison des syndicats

15 Bd de la paix

BP 30149

51055 REIMS cedex